

Affectation en 2nde GT dans les lycées publics et agricoles:

- Offre de formation**
- Procédures : gestion des demandes d'affectation particulières**

Rentrée 2023

2^{nde} GT : recrutements contingentés et spécifiques

2 ^{nde} contingentée	Lycée	Capacité d'accueil	Remarques
2 ^{nde} STHR	Lycée hôtelier La Rochelle	48	Pas de dérogation Priorisation des élèves sur les résultats scolaires
2 ^{nde} GT Option création et culture- design	Lycée Combes Pons	24	Pas de dérogation Priorisation des élèves sur les résultats scolaires
2 ^{nde} recrutement spécifique		Capacité d'accueil	Remarques
2 ^{nde} ABIBAC	Lycée Dautet La Rochelle	24	Fiche de candidature adressée au lycée pour le 17 mai 2023 (cf. procédures recrutement spécifique de mars 2023)
2 ^{nde} BACHIBAC	Lycée Dautet La Rochelle	24	
2GT classe de défense et de sécurité globale	Lycée Palissy Saintes	24	Fiche de candidature adressée au lycée pour le 12 mai 2023 . (cf. procédures recrutement spécifique de mars 2022). AVEC DEMANDE DE DEROGATION A ADRESSER A LA DSDEN POUR LE 5 JUIN 2023 SI LE LYCEE PALISSY N'EST PAS LE LYCEE DE SECTEUR
2GT	CEPMO	35	Dossier à adresser au CEPMO avant le 1er juin 2023 (cf. procédures recrutement spécifique de mars 2022)

Options facultatives en 2nde GT- Lycées publics et agricoles

	Dautet	Valin	St Exupéry	Vieljeux	CEPMO	de la mer	Pays d'Aunis	Dassault	Merleau-Ponty	L.A. Dubreuil	Cordouan	Bellevue	Palissy	Desclaude	Combes	Hyppolite	
	La Rochelle				St Trojean	Bourcefranc	Surgères	Rochefort		ST Jean d'A.	Royan	Saintes			Pons	Jonzac	
ARTS																	
cinéma-audiovisuel																	
arts plastiques																	
théâtre																	
danse																	
histoire des arts																	
musique																	
EPS																	
EATOD																	
LANGUES VIVANTES ET CULTURES																	
russe																	
espagnol																	
italien																	
portugais																	
japonais																	
chinois																	
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE																	
latin																	
grec																	
SI																	
CIT																	
HIPPOLOGIE ET EQUITATION																	
PRATIQUES PROFESSIONNELLES																	
BIOTECHNOLOGIE																	
SANTE SOCIAL																	
SCIENCES ET LABORATOIRE																	
MANAGEMENT ET GESTION																	

Demandes d'enseignement optionnel facultatif

Enseignements optionnels facultatifs	Elève du secteur	Elève hors secteur
<p style="text-align: center;"> EPS, SI (Cordouan) CIT (Cordouan) Biotechnologie (mer et littoral) Sciences et laboratoire (Dautet-Dassault-Merleau-Ponty-Audouin-Dubreuil-Cordouan-Combes) Management et gestion Arts Plastiques (L.A-Dubreuil, CEPMO) Théâtre (Cordouan-Bellevue- Palissy-Combes- Hyppolite-Dassault-Mer et littoral) </p>	<p style="text-align: center;"> A l'inscription dans le lycée selon les capacités d'accueil pour l'option demandée </p>	<p style="text-align: center;"> Demande de dérogation pour motif : Convenances personnelles Adressée Pour le 5 juin 2023 à la DSDEN </p>
<p style="text-align: center;"> SI (Vieljeux-Dassault-Palissy-Combes) CIT (Vieljeux-Dassault-Palissy-Combes) Biotechnologie (Valin-Hyppolite) Santé-social (Valin-Hyppolite) Sciences et laboratoire (Valin) Latin Grec Danse (Dautet) Musique (Dautet-Cordouan) Histoire des arts (Dautet) Théâtre (Valin) Arts plastiques (Valin –Bellevue) Cinéma-Audiovisuel (Merleau-Ponty) Japonais,Chinois,Portugais,Italien,Russe </p>	<p style="text-align: center;"> Fiche de candidature à adresser au lycée d'accueil pour le 30 mai 2023 Cf. Fiches de candidature académiques pour danse, musique, théâtre et arts plastiques, latin, grec, enseignements optionnels technologiques Fiche de candidature dans les procédures départementales du 17 : annexe 4 </p>	<p style="text-align: center;"> Fiche de candidature à adresser au lycée d'accueil pour le 30 mai 2023 + Demande de dérogation pour motif : Parcours scolaire particulier Adressée pour le 5 juin 2023 à la DSDEN </p>

2nde GT : demandes de section européenne

	Elève du secteur	Elève hors secteur (*)
Section européenne	<p>Fiche de candidature à adresser au lycée d'accueil pour le 30 mai 2023</p> <p>Cf. procédures académiques</p>	<p>Fiche de candidature à adresser au lycée d'accueil pour le 30 mai 2023</p> <p>+</p> <p>Demande de dérogation pour motif :</p> <p>Parcours scolaire particulier</p> <p>Adressée</p> <p>pour le 5 juin 2023 à la DSDEN</p>

(*) **Les demandes de dérogation pour une section européenne ne pourront être étudiées que pour les élèves dont le lycée de secteur ne la propose pas. Tous les lycées du département proposent une section européenne anglais : aucune demande de dérogation ne sera donc acceptée pour ce seul motif.**

